

18 décembre 1991, Québec

Conférence de presse à l'occasion du bilan de la session parlementaire

M. Bourassa: Brièvement, parce que vous êtes probablement à votre quatrième ou cinquième conférence de presse, je ne veux pas abuser de votre bonne volonté.

Une voix: Merci.

M. Bourassa: Si on fait un résumé des grandes décisions des projets de loi, on peut donner quelques chiffres: 42 projets de loi, l'adoption de 38 projets de loi publics, 19 projets de loi privés. Évidemment, on doit souligner celui qui implique le Code civil du Québec et tous les autres projets de loi que vous connaissez. Je veux juste mettre en relief la réforme de la santé qui a été adoptée à la fin du mois d'août.

Vous avez eu des déclarations aussi ou des projets ou des politiques qui ont été annoncées. Je pense notamment à la politique annoncée par le ministre de l'Éducation. Il y a l'énoncé de politique également par M. André Bourbeau qui a été fait il y a quelques jours, celui pour la région de Montréal, mardi matin; évidemment, l'annonce, le 2 décembre, par M. Tremblay, d'une politique de développement industriel. Demain, il y aura conférence de presse par M. Picotte pour ce qui a trait au développement régional. Vous avez là des politiques et des engagements très précis, très concrets, très importants qui donnent certainement beaucoup de substance à la session qui se termine aujourd'hui.

Je vais répondre à vos questions. Je suis convaincu que vous en avez plusieurs sur la constitution. Je terminerai simplement par le regret de la disparition, du décès de M. Smallwood. Je l'ai connu; je crois qu'en 1970 c'était sa dernière conférence fédérale-provinciale, une de ces dernières; c'était l'une des premières pour moi et j'avais été à même de constater, même quelques jours avant son retrait de la vie politique, sa profonde détermination à servir les intérêts de Terre-Neuve de même que ceux du Canada. C'est certainement l'une des figures les plus importantes pour Terre-Neuve et pour le Canada dans la politique des dernières décennies. Alors, je vais répondre à vos questions.

Une voix: Juste avant, M. Bourassa, vous savez qu'il y en a une autre disparition, M. Armand Frappier?

M. Bourassa: Ah oui ! On m'a appris ça, oui. J'ai fait parvenir un message à sa famille il y a quelques minutes justement. Je pense que M. Frappier a contribué d'une façon exceptionnelle au développement scientifique du Québec.

Une voix: Première question, André Forgues.

M. Forgues: Oui, M. le premier ministre, est ce que vous pouvez nous dire pourquoi vous n'avez pas participé, hier, à la cérémonie marquant le Bicentenaire et pourquoi vous n'avez pas demandé à la vice-première ministre de vous représenter à cette occasion?

M. Bourassa: Vous connaissez les fins de session.

M. Forgues: Oui.

M. Bourassa: On vous communique chaque jour l'agenda public, mais il y a également beaucoup de rencontres. Cet après-midi, j'avais des rencontres avec des membres de deux caucus régionaux. Ça s'est terminé très tard lundi soir à la suite des rencontres avec mes collaborateurs et j'avais, évidemment, la préparation de la fin de la session. J'étais à Montréal mardi matin. Alors, j'ai demandé au leader parlementaire. Je croyais pouvoir arriver à temps, mais je suis arrivé une heure en retard. Mais au cas où je ne pouvais être là, j'avais demandé au leader parlementaire de pouvoir me remplacer. C'est aussi simple que ça.

M. Saint-Louis: Cela a offensé, semble-t-il, la vice-première ministre, Mme Bacon.

M. Bourassa: Bien, je veux dire... Elle ne m'en a pas parlé. Je n'étais pas prévenu qu'elle voulait assister à cette... Comme vous le savez, il va y en avoir plusieurs. Le Bicentenaire, c'est le 17 décembre 1992, je pense, pour l'élection des députés et, si ma mémoire est bonne, nous sommes en 1991.

J'avais assisté, il y a quelques mois, avec M. Chevette, parce que M. Parizeau était absent, à une première annonce des fêtes, parce qu'il y a plusieurs annonces qui sont prévues, mais il y avait une première annonce des fêtes. C'était la première cérémonie. La toute première cérémonie avait eu lieu au Parlementaire il y a quelques mois. J'y avais assisté, et M. Chevette avait remplacé M. Parizeau, et j'avais fait un bref exposé à ce moment-là. Là, il y en a un autre. Il va y en avoir régulièrement par la suite. Est-ce que ça vous satisfait?

M. Saint-Louis: Puisqu'on parle justement des fêtes du Bicentenaire, M. Bourassa, dans le contexte actuel où tout le monde, tous les Québécois se ressentent de la situation, vous rencontriez, hier, Mgr Couture, vous ne croyez pas que les budgets alloués aux fêtes du Bicentenaire et la façon dont ça se déroule, le souper, hier, au Château Frontenac, fastueux, vous ne pensez pas que c'est un peu trop, ce n'est pas assez modeste.

M. Bourassa: Là, si j'y étais allé, vous auriez dit: Comment ça se fait que vous endossez des dépenses qui ne sont pas essentielles? Je n'y vais pas, vous dites: Comment ça se fait que vous n'y allez pas et que vous avez délégué telle personne plutôt qu'une autre? Mais vous êtes franchement à court de questions?

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Je ne crois pas que... J'ai fait une brève apparition hier soir, au dîner, et je n'ai pas eu l'impression que c'était fastueux. Et, d'ailleurs, le déjeuner que j'avais eu pour le lancement, le premier lancement des fêtes, également ce n'était pas fastueux, si je me souviens bien. Donc, je ne crois pas que le reproche est fondé, M. Saint-Louis. Mais il y a des anniversaires, il y a le 350e, il y a le 200e, il y a le 500e de Christophe Colomb, je veux dire... On essaie de tout suivre ça.

M. Levac: Gilles Authier.

M. Authier: S'il vous plan, j'ai une question sur l'économie. Ce matin M. Ciaccia a dénoncé le fait que les enquêteurs américains sont venus fouiller dans les dossiers de l'Institut de

magnésium ici à Québec. Ça fait partie de leur enquête sur Norsk Hydro. Hier, M. Gordon Ritcher(?), a indiqué que les États-Unis ne respectent pas l'entente de libre-échange. Je veux juste savoir, M. le premier ministre, ce que vous pensez. J'ai aussi un message ici des Américains aujourd'hui qui indique qu'ils ont fait cette enquête à l'Institut de magnésium, même avec la connaissance totale du gouvernement du Québec. Mais cet ensemble indique qu'il y a certains problèmes sur l'entente de libre-échange. Est-ce que vous êtes toujours content d'avoir signé... Je veux dire, d'appuyer cette entente?

M. Bourassa: Il ne faut pas oublier que s'il n'y avait pas eu d'entente, M. Authier, ce serait arrivé quand même. Il n'y a aucun lien, d'aucune façon, entre l'entente de libre-échange et ce qui arrive aux pâtes et papiers, à Norsk Hydro ou à d'autres entreprises, au porc. Je veux dire, les Américains, comme vous le savez, avec les institutions politiques qu'ils possèdent, font des représentations, les Sénateurs, les membres du congrès, très souvent, mais l'entente de libre-échange nous permet d'avoir un processus de règlement, qui nous a valu, comme on sait, des remboursements dans la question du porc, un processus de règlement qui est plus neutre.

M. Authier: Est-ce que c'est normal de permettre à des enquêteurs américains de fouiller dans les dossiers d'un institut québécois? Est-ce que ce n'est pas une question de souveraineté là-dessus?

M. Bourassa: Si les lois sont respectées, ça peut être bilatéral, ça peut également se faire dans l'autre direction. Si les lois de part et d'autre sont respectées, je pense qu'on ne peut pas empêcher des contribuables ou des citoyens de pouvoir utiliser les lois pour faire valoir leur cause. Mais ce que je vous dis, c'est qu'avec l'Accord de libre-échange, on a vraiment là un processus de règlement pour régler les différends, qui a fait ses preuves et qui est très crédible. Alors, l'entente de libre-échange se trouve à nous protéger, parce qu'en période de récession ou de ralentissement économique, il peut y avoir toutes sortes de représentations qui sont faites, de contestations. Encore plus de contestations. Mais à cause du chapitre 19, si ma mémoire est bonne, de l'entente sur le libre-échange, il y a là un processus très crédible pour résoudre les différends.

M. Gauthier: J'insiste. C'est juste parce que M. Ciaccia nous a dit très clairement aujourd'hui que les Américains ne respectent pas l'esprit de cette entente, avec des incidents comme celui qu'on voit.

M. Bourassa: Je sais. Il y a un tribunal. Je pense que M. Ciaccia examine la situation et porte un point de vue, avec l'autorité qu'il possède. Après avoir examiné d'une façon très complète ce qui s'est passé, le chapitre 19 a pour but – si mon information est correcte – précisément de faire en sorte que les abus qui pourraient être réalisés, que le Canada puisse être protégé par les appels qui y sont mentionnés.

Une voix: Denis Leduc.

M. Leduc (Denis): M. Bourassa, Kahnawake. Avez-vous l'intention de contacter M. Mulroney pour lui demander de demander à ses ministres impliqués dans le dossier des Affaires indiennes de favoriser une meilleure coordination avec M. Ryan et M. Sirros, ici, pour éviter des situations explosives comme ce qu'on a connu cette semaine?

M. Bourassa: M. Ryan a été très clair sur le rôle du gouvernement fédéral dans cette question-là et je suis convaincu que M. Mulroney est sensibilisé à la protestation du gouvernement du Québec dans ce dossier. Je veux dire que s'il ne l'est pas, ce sera ma responsabilité de le faire, mais je pense bien qu'il est bien sensibilisé sur le fait qu'il doit y avoir, dans des dossiers comme ceux-là, qui sont très complexes, qui peuvent devenir rapidement explosifs, un minimum de coordination.

Une voix: Réal Séguin.

M. Séguin: M. Bourassa, la commission Beaudoin-Dobbie va déposer son rapport probablement à la fin de février et, à la fin de mars ou au début d'avril, il y aura probablement des offres du gouvernement fédéral. Si on prend pour acquis qu'il faudrait prendre au moins six à sept semaines pour la commission sur les offres d'étudier ces offres-là, est-ce qu'on peut conclure que le référendum, au moins pour juin, est impossible et que, pour octobre, possiblement que ce serait impossible de rencontrer cette date-là?

M. Bourassa: Bien, je veux dire que la loi 150 est claire. Elle prévoit un référendum au plus tard le 26 octobre. Ne me demandez pas d'élaborer davantage parce que je m'aperçois que simplement en répondant à des questions, ça peut faire quelques petites vagues. Donc, je veux dire que tout ce que je vous dis le plus prudemment possible, c'est qu'il y a la loi 150. C'est la politique du gouvernement d'appliquer la loi 150. Si elle doit être amendée, on doit passer par le Parlement. Donc, il y aura un projet de loi si elle doit être amendée. On ne peut pas ne pas respecter la loi 150. C'est ce que j'ai dit ce matin, c'est ce que M. Rémillard a dit cet après-midi. Nous avons adopté la loi au mois de juin et c'est la politique du gouvernement, mais comme je le disais ce matin, on s'est réservé un droit d'initiative si l'exercice de ce droit est justifié.

M. Saint-Louis: Alors, peut-être que vous pourriez nous renseigner, M. Bourassa, sur le sens exact de vos propos tenus hier. Pourriez-vous nous expliquer?

M. Bourassa: Ça dépend de votre question, M. Saint-Louis.

M. Saint-Louis: Bien, écoutez, non mais la question est bien simple. Je veux que vous me donniez votre interprétation de ce que vous avez dit hier. C'est simple. Vous savez de quoi on parle, « d'autres formules alternatives ».

M. Bourassa: Je veux dire, j'ai dit ce que j'ai dit. On me parlait de situations hypothétiques et... Alors, c'est là...

M. Saint-Louis: Est-ce que la question était hypothétique? Non.

M. Bourassa: Non. Mais je veux dire vous pouvez... Bien oui, la question était hypothétique.

M. Saint-Louis: La question était, M. Bourassa, est-ce que la question référendum sera aussi longue que la dernière fois. C'était ça la question. Alors, on se demande pourquoi vous avez sauté sur l'occasion pour parler de référendum à deux volets.

M. Bourassa: Ce n'est pas ça la question. C'était si le vote est négatif sur les offres fédérales, est ce que c'est automatiquement la souveraineté. C'était le genre, le sens de la question. Alors, c'était donc une question hypothétique qui ne peut logiquement entraîner une réponse qui ne l'est pas. Vous suivez ma dialectique.

M. Bellemarre: M. Bourassa, il y a Mme Bacon qui a dénoncé sans équivoque hier cette entente entre Hydro-Québec et le conseil de bande d'Akwesasne et ce cadeau qu'on donne de 300 \$ pour les bons clients. Est-ce que vous êtes prêt à dénoncer aussi clairement cette entente d'Hydro-Québec?

M. Bourassa: Quand un ministre du gouvernement énonce une politique, je veux dire, je ne peux pas me prononcer sur tous et chacun des sujets. Parfois c'est un ministre responsable qui le fait. Quand M. Johnson fait ses propositions pour le développement de Montréal, c'est évidemment une décision du gouvernement. Mme Bacon n'était pas informée, comme je ne l'ai pas été, de cette entente-là. Elle a dit que c'était une question de régie interne, que si elle avait été consultée, elle n'aurait pas endossé cette décision de régie interne. C'est à peu près ce que j'ai dit lorsque j'ai été questionné il y a deux semaines. Alors, il n'y a pas de différence entre les deux approches.

Mme Bellemarre: Vous n'êtes pas d'accord avec ça, bien sûr.

M. Bourassa: Si on nous avait consultés, comme a dit Mme Bacon et comme j'ai dit, c'est clair qu'on aurait pas endossé cette entente.

M. Tremblay: Juste une sous-question. Est-ce que vous auriez souhaité être consulté? Est-ce que vous auriez normal d'être consulté sur une question comme celle-là?

M. Bourbeau: Ce sont des questions de régie interne. Est-ce que les sociétés d'État doivent soumettre toutes les décisions? Il s'agit de la perception. Peut-être que dans ce contexte-là qui est très particulier, les relations avec les autochtones, on aurait pas été surpris d'avoir été consultés même si c'est une question de régie interne.

M. Jobin: M. Bourassa, c'est sur le même sujet, justement. Au cours des derniers mois, Hydro-Québec a pris un certain nombre de décisions qui ont eu pour effet de choquer la population. Les décisions d'Hydro peuvent avoir, à certains niveaux, des répercussions sur votre gouvernement; l'exemple du 300 \$. Est-ce que vous avez l'intention – parce que Mme Bacon déplore la décision d'Hydro sans l'avoir consultée, sauf que c'est fait, c'est fait, on ne peut pas corriger cette décision – est ce que vous avez l'intention de modifier certaines choses dans les statuts d'Hydro-Québec pour que le gouvernement ait quand même une certaine mainmise sur l'entreprise qui, comme c'est là, fait ce qu'elle veut et après, le gouvernement ne peut plus réagir?

M. Bourassa: Il y a toujours l'équilibre à rechercher, M. Jobin. Je veux dire, le problème c'est que si vous intervenez dans le fonctionnement – il y a la Société générale de financement, il y a la SAO, bon, il y en a des dizaines – jusqu'où le gouvernement ou le ministre responsable doit intervenir? C'est nous qui nommons les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec. Il me semble que le gouvernement peut et le ministère peut exercer une plus grande vigilance dans les situations difficiles, dans les dossiers et c'est ce que Mme Bacon fait. Est

ce qu'on doit passer une loi pour arriver au même résultat? Ça, c'est une autre question. Je pense bien que Mme Bacon a répondu aujourd'hui qu'elle n'avait pas l'intention de faire une enquête publique, d'après les faits qui sont donnés.

M. Jobin: Mais vous reconnaissez qu'il y a certaines décisions qui risquent d'embarrasser le gouvernement, L'histoire du 300 \$, finalement, c'est bien plus le gouvernement qui pourrait écopier qu'Hydro comme tel?

M. Bourassa: On fait confiance à la lucidité et aux citoyens. Je pense que les citoyens font bien une différence entre Hydro-Québec et le gouvernement. Ils savent fort bien que le gouvernement n'est pas responsable de la perception des comptes, pas plus que le gouvernement est responsable des transactions commerciales de la Société des alcools et pas plus que le gouvernement est responsable du système de distribution dans Loto-Québec. Alors, que ce soit Loto-Québec, ... (?), ce sont des entreprises d'État. Le gouvernement a un droit de regard, il l'exerce, parfois il doit l'exercer d'une façon plus suivie. Dans d'autres cas, c'est l'inverse. Mais je pense pas que c'est une question de législation, c'est une question d'équilibre entre respecter l'autonomie normale et logique des sociétés d'état – parce que si on ne la respecte pas, on va ses faire accuser de politiser l'administration, c'est le reproche qui va être instantané – par ailleurs, il faut exercer une surveillance comme actionnaire unique ou principal.

M. Levac: Il reste deux questions en français. Bob McKenzie, d'abord.

M. McKenzie (Robert): M. le premier ministre, quand vous regardez vers l'année qui s'en vient, êtes-vous optimiste pour l'avenir du Canada?

M. Bourassa: Voilà une question très générale. Je ne pourrai qu'y répondre que de façon générale. Je crois qu'on sent bien de la part des Québécois un réflexe de prudence vis-à-vis le démantèlement du Canada. Je comprends qu'il y a un appui important pour la souveraineté, mais on ne peut pas en conclure que cet appui majoritaire pour la souveraineté se trouve à s'appuyer sur une volonté de démanteler le Canada comme pays. Durant les vacances des fêtes, M. McKenzie, prenez un globe terrestre et cherchez dans les pays sur le globe qui se comparent au Canada pour ce qui a trait à la liberté, pour ce qui a trait à la protection sociale... M. Saint-Louis me parlait de ma rencontre avec Mgr Couture, hier, qui était une rencontre très importante pour moi, j'ai pu, comme premier ministre, écouter toutes les représentations qui étaient faites et très légitimes, faites d'une façon très responsable, je leur ai dit: Bon, on est prêt à faire plus, mais le niveau de protection sociale au Québec est l'un des plus élevés au monde. Je prenais cet exemple-là.

Si vous prenez un globe terrestre et vous cherchez les pays où il y a une plus grande protection sociale, peut-être en Scandinavie, mais prenez l'ensemble des facteurs, que ce soit la liberté, que ce soit l'accès aux richesses naturelles, que ce soit le progrès social, les Québécois qui cherchent, surtout au moment même où se démantèlent des pays ou que dans d'autres il y a des affrontements, dans d'autres il y a des tensions, je crois que je partage ce réflexe de prudence des Québécois. Dans ce contexte-là, je ne vois pas pourquoi aujourd'hui, même si le progrès est plutôt lent du côté constitutionnel, on devrait ou on pourrait conclure qu'il n'y aura pas possibilité, d'ici quelques mois, de pouvoir avoir une entente acceptable au Québec et au Canada.

M. Levac: M. Normand.

M. Normand: Il semble donc qu'en dépit d'une volonté populaire plus apparente d'opter vers la souveraineté, par exemple, d'une tendance au sein même du Parti libéral, chez les jeunes en particulier et dans le rapport Allaire, d'aller vers une plus grande autonomie, j'ai comme l'impression qu'on s'écarte un peu de ça en faisant porter, par exemple, le référendum davantage sur des offres ou toute autre chose. On a l'impression que la souveraineté s'est écartée, s'est tout à fait écartée comme option.

M. Bourassa: Dans le rapport Allaire on parlait clairement de référendum sur les offres fédérales. C'était clairement exprimé comme étant le premier objectif du Parti libéral du Québec. C'était dans le rapport Allaire. Je veux dire, ça m'étonne... Je veux dire, il n'y a pas de changement. Je veux dire, nous essayons de développer: Comme je le dis souvent: le Québec existe dans le temps et dans l'espace et il s'agit de voir comment on peut gérer le développement du Québec sans démanteler la structure canadienne. Et j'aurais aimé – et vous ne m'en posez pas vous non plus, alors je vais prendre l'initiative – que le chef de l'Opposition me pose des questions sur ce qui est arrivé à Maastricht. Vous allez dire: Pourquoi? Pourquoi? parce qu'il est arrivé à Maastricht, les 9 et 10 décembre un événement historique qui a été un peu occulté par la crise soviétique mais où vous avez 11 pays qui se sont entendus pour établir une monnaie commune, une charte sociale, pour rechercher à mieux redistribuer la richesse collective. Et 11 pays quand même assez éloignés, assez diversifiés où 8 langues se parlent et l'Angleterre n'a pas exclu de s'y joindre. Évidemment, elle n'a pas aimé... elle n'aimait pas le terme fédéral.

Il ne fallait pas que le terme « fédéral » se retrouve dans le texte. Cachez ce mot que je ne saurais voir) Sans allusion désobligeante aux Britanniques. Alors, je veux dire, il reste quand même que l'Angleterre peut certainement un jour se joindre aux 11. Mais quelle leçon on peut en tirer pour le Canada? C'est que là on décide de s'unir économiquement, socialement, politiquement en respectant les différentes cultures. Alors moi je trouve que c'est une leçon de l'histoire. Bon, vous connaissez... Ce n'est pas la première fois que je vous en parle. Mais je pense que quand on... Pour répondre également à la question de M. McKenzie tantôt, pour compléter ma réponse, c'est quand on voit qu'on recherche chez nos ancêtres une structure politique, économique et sociale qui permette à la fois la diversité, la distinction des cultures avec une convergence sur les objectifs, moi je pense bien que le Parti libéral est bien fondé à poursuivre sa démarche dans le même sens. Et une faille majeure dans la dialectique ou le raisonnement ou la méthode péquiste c'est précisément de ne pas respecter les exigences de l'intégration économique et de la logique démocratique ou de la souveraineté des peuples.

Des voix: Ha, ha, ha

M. Levac: Bon, écoutez, par respect pour nos collègues anglophones qui ont aussi les mêmes « deadlines' que nous autres, M. Pagé a quelques propos à tenir sur les travaux du printemps, à l'Assemblée, ensuite on passera tout de suite à l'anglais.

M. Pagé: Très brièvement pour vous remercier de l'intérêt que vous avez porté, le suivi auprès de ce qui s'est fait en Chambre dans le cadre de la présente session. La session se termine ce soir et elle ne sera pas prorogée ce soir. J'ai recommandé au premier ministre que la

prorogation intervienne ou s'effectue uniquement au début de nos travaux au cas où nous aurions à convoquer l'Assemblée nationale durant la période inter sessionnelle sur une base urgente ou particulière, pour ne pas avoir à conduire un discours inaugural et le débat de 25 heures que ça entraîne. Le menu législatif. Le temps consacré à la législation, évidemment, dans la session de printemps sera moins appréciable compte tenu particulièrement que nous aurons un discours inaugural. Nous aurons à étudier les crédits, le dépôt des crédits et l'étude des crédits en commission parlementaire, un discours sur le budget, ce qui nous laisse près de 34 jours disponibles pour de la législation avec, évidemment, toujours une possibilité d'intervention législative dans la perspective du référendum qui se tiendra, comme le premier ministre l'indiquait tout à l'heure, pour le débat sur la question, etc. Alors, en clair, la session recommencera ses travaux le 10 mars prochain et ce n'est pas exclu qu'elle doive se terminer après la période normalement prévue comme étant le 20 juin prochain.

M. Saint-Louis: En raison de l'échéance référendaire, j'imagine.

M. Pagé: Je présume, oui. C'est ce à quoi je me réfère, entre autres.

M. Saint-Louis: Moi, j'aurais peut-être une dernière question, si vous me le permettez, M. le Président, au premier ministre. Il était question d'un voyage en Europe. Est-ce que c'est décidé? Est-ce que tout est coulé dans le béton? Vous irez où?

M. Bourassa: Oui. Ça fait partie de toutes mes rencontres des derniers jours. J'examine des possibilités d'investissements. Est-ce que ma présence va accélérer les décisions d'investissements? Vous connaissez mon vieux principe. Je n'ai pas l'intention d'aller là pour faire du protocole.

Si je vois qu'un séjour à Davos avec la présence de plusieurs investisseurs internationaux peut contribuer à mettre en relief les avantages d'investir au Québec et, si possible, d'annoncer quelques investissements ou le progrès dans les décisions d'investissements, j'y serai. Les dates retenues, pour ceux qui seraient intéressés, seraient: Davos a lieu au début février, donc ce serait la dernière semaine de janvier qui se prolonge en février, c'est-à-dire du 30 janvier au 7 ou au 8 février. Ce sera le même modèle qu'il y a deux ans, c'est-à-dire Davos, Zurich et peut-être une ou deux villes européennes, mais toujours dans une perspective de recherche d'investissements. Je n'ai pas encore suffisamment d'informations pour pouvoir vous dire que c'est confirmé.

Une voix : Et le voyage dans l'Ouest?

M. Bourassa: Après.

M. David: Après les offres?

M. Bourassa: Non. Après le voyage à Davos.

M. David: C'est-à-dire au mois de février?

M. Bourassa: On verra. Là, je vais faire celui de Davos, M. David, et, après ça, je fixerai celui dans l'Ouest.

M. Levac: Karen Gross.

M. Bourassa: Un à la fois.

Mme Gross: Premier, if we could go on to English, please, now. Tomorrow, your federal and provincial counterparts are all meeting in Ottawa. You are sending your finance minister. Even though you are not going yourself, I suppose that you have some hopes of what might come out of this meeting. Do you have any hopes? And if so, what are they?

M. Bourassa: I do not know. I said last week that it will be difficult for me to go. I have some experience of those conferences I mentioned that in 1989 there was a conference on economy and there was a lot of discussion on the Constitution. Maybe tomorrow it will be concentrated on economic questions. We will know that tomorrow night. The Federal Government took the decision to call the conference. There were many requests to have that conference. So, it is premature for me to comment on the results of that conference. Insofar as Québec is concerned, we came, in the last few weeks, with proposals to develop the economy of Québec, very important proposals, and I suppose they could be discussed by the Minister of Finance tomorrow. Last week, they had a meeting. They were supposed to discuss financial transfer, which is a very important matter, but they decided to postpone the discussion until next month. So, to some extent, I was surprised, since it had been postponed next month, to discuss that question that there was a Prime Ministers' conference which was called.

Mme Gross: Sa, you do not sound as though you are holding not much hope for anything for that conference.

M. Bourassa: No. I do not want to make any comment to complicate the situation. I hope there will be some results and we will tomorrow.

M. Levac: M. Wilson.

M. Witsen: Mr. Premier, yesterday, Gordon Robertson talked about Canada becoming another Yugoslavia or the possibility of it. You have the leader of the Liberal Party of Canada talking about the troops coming in to Québec. Are you worried about the possibility of any civil strife in Québec? And if you are not, do you think it is time to put an end to a talk like this?

M. Bourassa: No, you cannot put an end to freedom of expression. You could hope that responsible discussion will prevail. If we take the example of Québec in the last few months, what is happening in the National Assembly, I think the debate was very civilized. I'm proud of the discussions we had at the National Assembly since a year. I think we had in Québec... I don't want to give a judgment because I cannot give that judgment, I have not the information to give that judgment on other Parliaments with our system in the World, but I have to conclude that the level of discussions in the Québec Parliament is very stimulating for civilized discussions for the future.

M. Wilson: Sa ... of the army coming in does not bother you? see that

M. Bourassa- I don't want ta talk about the army. I don't think it is relevant.

M. vison: Even when Mr. Chrétien seems ta like ta talk about it?

M. Bourassa: You think that's a reason for me ta talk about it? M. Levac: M. Cabre(?).

M. Cabre: Would you have gone ta the First Ministers' meeting if it would have been held in Maastricht?

Des voix: Ha, ha, ha

M. Bourassa: If the agenda was similar ta the one we had in Maastricht, I would look into the invitation with great interest. But I don't think the agenda of the conference of tomorrow was the one we were discussing in Maastricht.

M. Levac: M. White.

M. White: Mr. Bourassa, in late October, the Economic Counsel of Canada unveiled the report which said that the cost of the sovereignty for I Québec would be minimal and Mr. Parizeau was pleased and this morning in The Globe and Mail we have been told that the Economic Counsel of I Canada is revising its study and that this study will apparently show that decentralize federal is less advantageous ta Québec than originally estimated. What do you think of this turnover? Do you think they received I pressure from the Prime Minister's office?

M. Bourassa: I don't know. I think there are so many studies. There were many. Mr. Parizeau was euphoric about the first study of C.D. Howe, and that study, as you know, it was mentioned that we could have the Canadian currency without the consent of Canada. He was shocked about the following study, about what could happen. I can only refer you ta what I said at the General Counsel. If you want ta have a common currency, without political basis, you have then a temporary monetary union. And ta that extent, ta have temporary monetary union, this is as an incentive for a flight of capita. But, starting ta comment all those figures, which are revised on a regular basis, I don't think it will be for me ta do that now. I dont think it will be proper.

M. Levac: M. Cox.

M. Cox: I have two questions. One was just to ask you to repeat, in English, your comment about the passing of Joe Smallwood who brought Newfoundland into Confederation and, then, my other question will be about how you feet the mood of Quebecers as we had it in 1992.

M. Bourassa: Yes. Because I started my political career as Premier in a meeting in Ottawa and I met Mr. Smallwood at that time, I think it was one of these last conferences federal-provincial. I was able, then, to realize his strong determination and his great ability to fight for Newfoundland interest and also for Canada. I think it is a great lost for all Canadians and for

Newfoundlanders. Concerning this second question for the mood existing in Québec, I think I am feeling prudence on the part of Quebeckers. Of course, they are not satisfied with the present constitutional situation and they cannot be satisfied with the present constitutional situation and we hope that we could solve that with an acceptable solution. But they realized also, looking maybe what is happening elsewhere, the high degree of tolerance, freedom, prosperity, social progress that we have in this country. And that is why, to some extent, I believe they are supporting the Government, and it is prudence facing the future.

Une voix: Mr. Rae.

M. Rae: Mr. Bourassa, I am tired... I was just following on as far as Quebeckers are feeling...

M. Bourassa: ... conference.

M. Rae: Tomorrow morning. They are waiting for you first.

Une voix: They want you with them.

M. Rae: As far as the coming year is concerned, you are talking about the mood of Quebeckers, do you think that they are prepared to reconsider the possibility of having a referendum on new federal offers? Mr. Pagé has indicated that the Assembly might be sitting later than June. Are you still opening the possibility of a referendum on new offers?
M. Bourassa: Mr. Pagé is referring to Bill 150 and Bill 150 is the policy of the Government. Bill 150 includes a provision that the Government is having its right or initiative, that is in the préambule of 8111 150. So, now, it is the policy. If there is a change of policy concerning the referendum on sovereignty, we will need an amendment to the law.

Une vox: This is nothing new.

M. Séguin: Premier, what are the obstacles you see as being... What are the major obstacles in your view of the coming year to reach an agreement?

M. Bourassa: When the timing is ... obviously, there is still some lack of understanding of the situation existing in Québec and what was happening in 1982, what was happening in 1990. And that why we came with Bill 150 saying: Now that the turn of our Canadian partners to make some offers. Maybe this is not still) not totally understood why we came with Bill 150. Well, as I just mentioned, if we have some proposals, offers by the federal government, the government will study those proposals and then the government will see if there is justification for an amendment to Bill 150 But now, that is the position and I believe chat there is political willingness on the part of ail the premiers to try to reach a solution on that. I believe that our Canadien partners know that if Québec is withdrawing from the Federation, the political and economic consequences will be serious.

M. Séguin: The Tact that Mr. Mulroney is so unpopular is that aise a Tact that may play against you in the coming year?

M. Bourassa: You know, the popularity by definition varies with the events, by definition. One month, you are popular; the next month you are less popular and...

M. Gauthier: ...say, what this month? Sorry. Are we going to have a multiple-choice referendum, Sir?

M. Bourassa: I answered that. I think I answered that quite clearly this morning at the National Assembly.

M. Gauthier: No.

M. Bourassa: I was quite clear as usual when Jacques Brassard asked me the question. I said Bill 150 is the policy of the government and I keep repeating that. But you know, in all those interviews and I trying to accept all interviews. I would make many until Saturday or Sunday, even Sunday. So, I know it is risky to accept interviews because you could be quoted.

M. Gauthier: People do not seem to believe...

M. Bourassa: ...you could be quoted out of context. You could have all kinds of questions then they take the answer without taking into account the question.

M. Gauthier: I believe you. For 48 hours you have to explain yourself.

M. Bourassa: I know, I know that stuff but I believe in democracy. And I like to answer your questions.

M. Ray: Have you thought about the question, Sir? M. Bourassa: Which?

M. Ray: The question that would be in the referendum? M. Bourassa: Not in a significant way.
Des voix: Ha, ha, ha

M. Levac: Il nous reste trois dernières rapides questions, Monsieur...

Un journaliste: Premier, you told us at the news conference that ... caucus meeting going into the spring session, you thought the economy would pick up and we could see recovery by the summer, last summer, we did not see it. What do you see for the economy now, because it does not look good?

M. Bourassa: You know, I agree but President Bush was saying the same thing and John Major was saying the same thing and President Mitterrand and I was not wrong.

Un journaliste: They say you were wrong?

M. Bourassa: Not totally, because it is no more recession. If you look into the figures, there is a real growth, less than expected and that is tough. We had a long discussion this afternoon with the budget, with the forecast for next year, how we could balance budget with an acceptable deficit and, of course, the forecasts for revenues are not as good as we would like, but it is no more, if you take the first semester of 1991, you have a reduction in real growth, that is not the case in the second semester. I know what the figures about unemployment in two weeks will be, but the last figures show a sharp drop in the number of lost jobs. It was 95 000 in June; the average was 16 000 in November. So, that is a substantial

increase, an improvement rather than an increase, a substantial improvement of the situation. I hope with a rate of inflation which is going down very quickly, we will have another idea this Friday, with the rate of interest, the prime rate is 8 %. A year ago, the prime rate was 16 %, of 15 months ago, the prime rate was 16 %, now it is 8 %. So, it is a very sharp drop. I do not think it is unprecedented that, within a year, you have such a drop in the rate of interest. So, at one time, the consumers will say: That is the time to buy. And I hope that time will come pretty soon, because the real rates of interest are quite low, maybe 3 %. Other figures?

M. Levac: J'ai deux anglais qui se sont annulés. Donc, une question bonus à M. Forgues, la dernière.

Une voix: Grâce aux anglais, hein !

M. Forgues: Merci beaucoup.

M. Bourassa: Je vous écoute.

M. Forgues: M. Bourassa, ce matin, votre gouvernement a essayé de présenter un projet de loi important, considérant les producteurs laitiers mais le projet de loi n'a pas pu être déposé à cause de l'absence de consentement unanime. Quelle décision avez-vous prise, compte tenu des circonstances et qu'est-ce que vous allez faire?

M. Bourassa: Et bien je veux dire, M. Pagé va compléter, il connaît très bien le dossier. On a déposé le projet de loi, l'avant-projet de loi, c'est-à-dire que les règles parlementaires veulent que, dans certains cas, ça demande le consentement unanime. C'est des règles parlementaires qui, comme vous le souligniez dans votre première question, datent de deux siècles. Bien, je ne sais pas si c'étaient les mêmes, en tout cas. C'est le principe que si on veut adopter une loi en trois lectures la même journée, sans qu'il n'y ait délai d'une journée, qu'on ait consentement unanime. Il n'y a pas eu consentement unanime. Le leader parlementaire, avec son habilité caractéristique, a décidé de modifier sa stratégie devant l'opposition d'un député, en déposant le projet de loi comme avant-projet de loi.

Je profite de l'occasion pour le féliciter pour son travail comme leader parlementaire durant cette deuxième partie de la session. Quand je disais, tantôt, que la qualité de nos débats parlementaires était certainement – parce que je ne suis pas d'une façon très suivie, mais quand même, avec intérêt ce qui se passe dans d'autres Parlements sur le plan international – on doit constater... C'est un sujet de fierté pour nous, au Québec, de voir que la qualité, le ton très très digne et très civilisé, presque toujours, sauf pour quelques exceptions inévitables, mais que, de façon générale, le ton civilisé et très digne des discussions parlementaires fait honneur au Parlement québécois et aux Québécois également et aux Québécoises, à ceux qui composent le Parlement. Je veux souligner le travail du leader à cet égard-là. Je lui demande de compléter ma réponse sur le projet de loi sur le lait.

M. Pagé; Essentiellement, le simple fait de déposer un avant-projet de loi, c'est un signal très clair à l'ensemble des gens de l'industrie de la volonté du gouvernement d'aller dans le sens de l'entente intervenue comme suite d'un référendum, où 80 % des producteurs laitiers ont voté, ce qui, soit dit en passant, est plus que le pourcentage de vote exprimé pour les membres de l'Assemblée nationale, en général, premièrement; deuxièmement, 71 % de

celles et ceux qui ont voté ont voté en faveur du projet qui origine et de la Coopérative fédérée et de l'Union des producteurs agricoles, ce qui est quand même rare qu'ils sont sur les mêmes tribunes et aussi, évidemment, du gouvernement par la voix du sous-ministre de l'Agriculture qui y était, un.

Deux, l'impact de la non-adoption, de la non-application de cette entente qui est intervenue implique des risques énormes, tout le monde en convient; ça veut conduire au démantèlement systématique des plans conjoints dans le domaine laitier au Canada et ce serait dramatique pour l'économie agricole québécoise, compte tenu qu'avec 26 % de la population, on détient 48 % des quotas laitiers. Le ministre de l'Agriculture maintient le contact, depuis, avec le monde agricole. Il sera en mesure, très certainement, d'indiquer, sinon aujourd'hui, probablement demain, le suivi qu'il entend y apporter. C'est toujours possible que, soit l'Assemblée soit reconvoquée ou encore, à la limite, que le 10 mars l'Assemblée soit invitée à étudier le projet de loi avec une application rétroactive au 31 décembre 1991.

M. Bourassa: Alors, il est 18 heures. Mais je n'ai pas d'objection, mais je crois que vous ai convoqués pour une réception aux frais du gouvernement, au Parlementaire. Je profite quand même collectivement pour vous souhaiter les meilleures fêtes, bien méritées et nous aurons l'occasion sûrement de nous revoir ici ou à Davos ou ailleurs.

M. Jobin: On peut y aller d'une dernière, M. Bourassa. C'est que le rapport du Conference Board, hier, n'était pas très encourageant quant à une solide reprise de l'économie en 1992. Est-ce que vous pensez toujours être capable de garder le déficit à moins de 4 000 000 000 \$?

M. Bourassa: Je veux dire. L'élément encourageant... Parce que les rapports de firmes économiques ou d'économistes ou toutes les prévisions, les boules de cristal, que ce soient les banques, les trusts, on voit que, finalement, il y a toujours une marge d'erreur qui incite à l'humilité. Moi je dis que les taux d'intérêt ont baissé tellement dramatiquement qu'il va venir un moment donné – parce que l'épargne est là – où le consommateur va dire: Bon, il y a un an c'était 16 % maintenant c'est 8 %, c'est le temps d'acheter. Possiblement que ça ne peut pas descendre tellement plus bas. Alors il y a ce mur. Il y a encore la réticence. Il y a encore l'inquiétude mais je crois que, et la baisse de l'inflation au Canada et la baisse de l'inflation aux États-Unis plus la baisse des taux d'intérêt, les deux effets combinés devraient déclencher à un moment donné, une reprise beaucoup plus vigoureuse de l'économie permettant évidemment d'assainir plus facilement les finances publiques.

M. Jobin: ...publique c'est dans le discours inaugural ou le dépôt des crédits qu'on saura comment le gouvernement entend réduire ses dépenses?

M. Bourassa: Je vais voir. On ne fait pas un discours inaugural juste pour reprendre des politiques qui ont déjà été annoncées. C'est vraisemblable évidemment. On n'a pas eu de discours inaugural au mois de mars dernier et ça ne nous a pas empêchés d'annoncer sur le développement régional, sur la formation et sur le développement industriel. Mais on a décidé de ne pas proroger au cas où, comme l'a dit, M. Pagé, on pourrait avoir besoin d'une session spéciale pour un événement ou un autre.

M. Jobin: ... de réductions des dépenses publiques puisqu'on en a parlé beaucoup à l'automne, j'imagine qu'au...

M. Bourassa: La première partie... La session de printemps est toujours une session où les finances publiques ont un rôle important. Dernière question parce qu'on va manquer au protocole.

M. Ray: I just wanted you to clarify. You said that the Assembly might come back before next March to deal with the milk producers' Bill.

M. Pagé: It is always possible. That is the reason why we will proceed with the prorogation of the session after March 10th. M. Ray: Will that be just for the milk producers' Bill?

M. Pagé: Oh! We can ... with that subject.

M. Bourassa: We do not know what could happen. M. Pagé: I hope...

M. Bourassa: That is normal. There is nothing, no news in that. Une voix: No, no.

M. Bourassa: It is normal not to, because it is giving more leeway to a responsible government. So you are... Ha, ha, ha!

M. Pagé: Merci.